



DELIB 02-2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 18 janvier 2024 à 18h00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 8

Date de la convocation : 13/01/2024

En exercice : 10

Date d'affichage : 13/01/2024

Qui ont pris part à la délibération : 8

L'an deux mille vingt et trois et les vingt-neuf novembre à 18h00, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Mesdames Alexia BOUSQUET, Evelyne ROUANET, Emeline PAGES et Martine BOUSQUET et Messieurs Francis LEDOUX, Jean-Luc IMART, Simon SAFFORES, Cédric GARCIA

Excusés : Mme Nadège BOUYSSSE pouvoir à Mme Alexia BOUSQUET, M. Adrien STOLDICK pouvoir à M. Simon SAFFORES

Retards : M. Simon SAFFORES arrive à 18h12 pour prendre part à la délibération 04-2024.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc IMART

La séance débute à 18h04 sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article [L 2121-21 du CGCT](#), Mme le maire propose de voter à main levée

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR LA SIGANTURE DE LA CONVENTION RGPD

Mme le maire explique au conseil qu'il convient de renouveler le contrat de prestation avec l'AMF 81 concernant le RGPD.

Elle rappelle que la prestation proposée par l'Association des Maires et des Elus locaux du Tarn prévoit une intervention du délégué à la protection des données afin de continuer la mise en conformité de notre collectivité au RGPD.

Un plan d'action de mise en conformité a déjà été défini, s'illustrant au travers du registre des traitements réalisé et mis à votre disposition via l'outil MADIS et de nombreuses autres mesures techniques et organisationnelles dont le détail se trouve ci-dessous :

- Gestion et suivi des recommandations et préconisations via visioconférences et visites en présentiel ;
- Mise à jour des différents registres ;
- Veille juridique et information sur la protection des données et cybersécurité;
- Gestion d'une base documentaire ;
- Création de nouveaux outils ;
- Sensibilisation des agents, et/ou élus aux enjeux du RGPD et aux aspects de la cybersécurité ;



Envoyé en préfecture le 23/01/2024

Reçu en préfecture le 23/01/2024

Publié le 23/01/2024

ID : 081-218100493-20240118-DELIB_02_2024-DE



- Prévention contre les cyberattaques ;
- Aide à la déclaration des incidents de sécurité.

Madame le maire demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à renouveler et signer cette convention de prestation de service.

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance, Jean-Luc IMART

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET